



Faites découvrir le Flash Info' à vos proches !

Pour s'inscrire, rendez-vous sur [www.divonnelesbains.fr](http://www.divonnelesbains.fr) ou contactez-nous : [webmestre@divonne.fr](mailto:webmestre@divonne.fr)

## QUEL NOM POUR LE FUTUR EHPAD ?

La Mairie de Divonne-les-Bains et l'Hôpital Local du Pays de Gex souhaitent associer la population au **choix du nom du futur EHPAD** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Situé avenue des Voirons, il remplacera l'actuelle Résidence des Anciens courant 2011.

Participez et votez sur internet pour l'une des quatre propositions des résidents.

L'EHPAD sera baptisé du nom qui aura remporté le plus de suffrages.

Pour voter, cliquez sur le lien suivant :

[http://e-enquetes.com/uis213enq/divonne/enquete\\_ehpad.asp](http://e-enquetes.com/uis213enq/divonne/enquete_ehpad.asp)



## L'ACTUALITÉ DES TRAVAUX DE VOIRIE

### ROND-POINT DE L'ÉTANG D'ARBÈRE

Depuis fin 2010, vous avez pu constater la **mise en place d'aménagements autour du rond-point** situé à proximité de l'étang d'Arbère.

Les services techniques de la ville ont prévu la création d'une **piste cyclable** qui permettra une liaison entre le bas et le haut de l'avenue du Mont Mussy. Au niveau du rond-point, les cyclistes passeront derrière une bordure qui assurera leur sécurité vis à vis des automobilistes. Une seconde piste cyclable sera créée le long de l'étang d'Arbère.

Ces aménagements devraient s'achever d'ici le printemps.



Merci de votre participation !



## OÙ EN EST LE PROJET PERDTEMPS ?

Le projet de la place Perdtemps prévoit l'aménagement d'un **espace public de qualité et d'une halle couverte**. Il prévoit également la réalisation de **91 logements dont 19 logements sociaux** ainsi que 500 m<sup>2</sup> de surfaces dédiées à des commerces en rez-de-chaussée. Le permis de construire pour les logements et les commerces, déposé par la société SLC Pitance, a été délivré le 2 novembre 2010.

La fin de l'aménagement est prévue pour 2013.

Le point de départ de ce chantier est la démolition de l'ancienne salle des fêtes. En cours, cette démolition s'avère délicate à cause d'une certaine quantité d'amiante trouvée dans le bâtiment.

**Nous vous rappelons que l'accès au chantier est strictement interdit pour des raisons de sécurité.**

## AVENUE DES VOIRONS

Depuis le 24 janvier d'importants travaux ont été entrepris dans l'avenue des Voirons. Dans le cadre de la **mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées**, un collecteur d'eaux pluviales est installé sous l'avenue des Voirons.

Une piste cyclable est en cours de réalisation de la gendarmerie jusqu'à l'avenue du Crêt d'Eau et la route va être entièrement re-goudronnée.

**Ces travaux entraînent la mise en place d'une circulation alternée.**

**Ce chantier devrait être terminé fin avril 2011.**

Par arrêté n°95/2011 du 28 février 2011, le Maire de Divonne-les-Bains a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

À cet effet, M. Bernard LERGES a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie **du 21 mars 2011 au 20 avril 2011** aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie :

- le jeudi 31 mars 2011 de 16h30 à 19h30,
- le mardi 12 avril 2011 de 10h à 13h,
- le mercredi 20 avril 2011 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées dans le registre d'enquête à disposition du public ou être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

## Inscriptions scolaires 2011-2012

**À partir du 14 mars 2011**

Si vous habitez Divonne-les-Bains et que vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école de la commune.

**À partir du 18 avril 2011**

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire.

**Gagnez du temps !**

Les conditions d'admission, pièces justificatives et fiches d'inscriptions sont en ligne sur :

[www.divonnelesbains.fr/3-654-Inscriptions-scolaires.php](http://www.divonnelesbains.fr/3-654-Inscriptions-scolaires.php)

contact : [scolaire@divonne.fr](mailto:scolaire@divonne.fr)

## **DIVONNE-LES-BAINS AUX COULEURS DE LA FRANCOPHONIE**

À l'occasion de la semaine de la Francophonie, le service culturel de la Ville de Divonne-les-Bains vous propose deux rendez-vous :

### **Dictée de la Francophonie**

**Mardi 15 mars à 20h** dans le hall de l'Esplanade du Lac

À partir de 14 ans - Inscription à la Médiathèque  
La dictée sera suivie d'un verre de l'amitié et d'une remise de diplôme.

### **Reliez les dix mots de la Francophonie**

Rédigez un texte (récit ou poésie) de 100 à 200 mots avec les 10 mots de la Francophonie.

Envoyez les textes à la médiathèque avant le 2 avril avec vos nom, prénom, âge, adresse, téléphone et/ou courriel.

### **Infos/Inscriptions :**

Médiathèque Correspondances

04.50.99.02.91

[mediatheque@divonne.fr](mailto:mediatheque@divonne.fr)

[mediathequecorrespondances.fr](http://mediathequecorrespondances.fr)



## À vos agendas

**Dans le cadre de la Journée de la Femme  
Samedi 12 mars - 20h30**

Théâtre André Dussolier

Le CCAS invite les femmes à une représentation de la pièce « Chéri, j'ai tué le Père Noël ! »

Réservation : Office de Tourisme

**Conseil municipal**

**Lundi 14 mars - 20h30**

Salle du conseil municipal

**L'ESPLANADE DU LAC**

De mère en mère

**Jeudi 17 et vendredi 18 mars - 20h30**

Danse

Retrouvez l'agenda complet sur :

[www.divonnelesbains.fr](http://www.divonnelesbains.fr)



**MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS**

73, AVENUE DES THERMES - 01220 DIVONNE-LES-BAINS

RÉDACTION/CONCEPTION : SERVICE COMMUNICATION

CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS